

Engagement d'impartialité

GLOBAL COUNCIL, organisme tiers indépendant ayant reçu la recevabilité opérationnelle du COFRAC en date du 9 juin 2023, attache une grande importance à l'indépendance, à l'impartialité et à la confidentialité dans la réalisation de ses activités.

Bien que ses décisions puissent avoir des conséquences importantes pour ses clients, **GLOBAL COUNCIL** se définit comme un partenaire impartial, à même de délivrer ses prestations en parfaite indépendance, et garantit que ses activités de vérification sont dépourvues de tout conflit d'intérêts ou risque collusoire. A cet effet, en amont de chaque mission, des procédures d'identification, d'analyse et de contrôle des risques d'impartialité ou de toute forme de conflits d'intérêts sont systématiquement mises en œuvre conformément à la norme ISO 17029.

Les décisions de certification, conformément au système de management de qualité de **GLOBAL COUNCIL**, s'adosent systématiquement à des rapports documentés et sont prises par des personnes ou groupes n'ayant pas participé aux vérifications.

GLOBAL COUNCIL n'appartient à aucun réseau et n'a pas de lien avec des sociétés œuvrant dans la même activité.

GLOBAL COUNCIL s'engage à respecter cette politique et à la faire respecter par toute personne impliquée dans ses activités.



Stéphane DUGON
Associé Fondateur

**GLOBAL COUNCIL**

101 RUE DE SEVRES
LOT 1665
75272 PARIS CEDEX 06

est accrédité
is accredited

par la section Inspection
by Inspection section

**selon la norme NF EN ISO/IEC 17029:2019 et les règles d'application du Cofrac
sous le numéro**

*in compliance with ISO/IEC 17029:2019 standard and the Cofrac rules
of application under n°*

3-2185

en tant qu'organisme de validation/vérification
as a validation/verification body

Les activités couvertes et la validité de l'accréditation ainsi que les implantations géographiques concernées sont précisées dans l'attestation en vigueur qui lui a été délivrée (visible sur www.cofrac.fr).
Durant cette période, l'organisme s'engage à respecter à tout moment les exigences de l'accréditation.

*The activities covered, the validity of accreditation as well as concerned geographical units are stipulated in the accreditation certificate in force which has been issued with it (visible on www.cofrac.fr).
During this period, the organisation undertakes to abide at all times by the requirements of the accreditation.*

Le Directeur Général,
General Director

Dominique GOMBERT